

Le mercredi 11 mai, journée nationale d'expression des stagiaires

Le SNES-FSU vous donne la parole, prenez la !

Bulletin de fin d'année Stagiaires



SNES LILLE

209, rue Nationale

59 000 Lille

03 20 06 77 41

s3lil@snes.edu

www.lille.snes.edu

Permanences : les après-midis de 14 h 30 à 18 h (sauf le jeudi), ainsi que le mercredi matin de 9 h 30 à 12 h et le jeudi de 10 à 12 h (CPE)

Une page internet à votre disposition et actualisée régulièrement :

<http://www.lille.snes.edu/spip.php?rubrique66>

Une liste de diffusion regroupant tous les stagiaires de l'académie : pour en faire partie, envoyez un message à karine.boulonne@snes.edu

Cher(e) collègue,

la fin de l'année est proche, le plus dur est fait, même s'il reste l'angoisse de la validation et de la mutation comme titulaire.

Certains d'entre vous auront connu une grande déconvenue en démarrant de la pire des façons un métier auquel ils aspiraient pendant leurs années d'études, après avoir réussi un concours exigeant et sélectif. Quelques-uns ont démissionné, d'autres y songent ou réfléchissent à une reconversion rapide, la plupart espèrent que le meilleur est à venir.

Si le SNES-FSU est favorable à l'élévation du niveau de recrutement synonyme de revalorisation de la profession (avec aide financière pour les étudiants et pré-recrutement), il a combattu depuis le début une réforme gouvernementale qui n'a pour but que d'économiser des postes en utilisant à plein les lauréats des concours et les étudiants M2 admissibles. Tant pis pour les stagiaires, tant pis pour les élèves, l'Éducation nationale n'est plus une priorité depuis longtemps comme en témoignent également les autres réformes (socle des compétences en collège, réformes du lycée et de la voie technologique, ...).

Le SNES-FSU continue le combat.

Pour cela, il a besoin de vous, de vos témoignages, pour faire un bilan de cette première année, afin de continuer à sensibiliser sur cette question, à intervenir auprès de l'inspection et du rectorat, à conseiller les futurs stagiaires, à obtenir la mise en place d'une vraie formation professionnalisante.

Le SNES-FSU, c'est vous, et c'est grâce à vous qu'il continuera à représenter et défendre la profession !

Formation continue 2011 – 2012

La campagne de consultation et d'inscription se déroulera du **2 mai au 27 mai 2011**, minuit, pour les actions « Préparations aux concours internes » et du **2 mai au 10 juin 2011**, minuit (une « séance de rattrapage » aura lieu pour les néotitulaires à la rentrée).

Pour consulter le programme et s'inscrire : <http://www.ac-lille.fr/paf>

Avez vous pensé à ...

Nous faire parvenir avant le 15 mai vos justificatifs et votre liste de vœux pour les mutations intra ? La vérification des barèmes a lieu le 23 mai, l'affectation se fera du 20 au 22 juin pour ceux qui sont nommés dans l'académie de Lille (poste fixe ou ZR y compris l'établissement de rattachement).

A cette occasion, le SNES-FSU organisera une permanence téléphonique pour donner les résultats. Nous faisons appel traditionnellement aux stagiaires pour la tenir. Si vous souhaitez participer, merci d'envoyer un message à karine.boulonne@snes.edu

LETTRE A LA RETRICE – Affection des stagiaires



209 rue Nationale 59800 LILLE
C. C. P. Lille 42 28 R
Tél. 03 20 06 77 41 Fax 03 20 06 77 49
e-mail : s3lil@snes.edu

Lille, le 14 avril 2011

Karine Boulonne
Secrétaire académique SNES

A

Madame le Recteur de l'académie de Lille
Monsieur le Doyen des IPR
Cité Guy Debeyre
20 rue saint Jacques
59000 LILLE

Madame le Recteur, M. le Doyen,

A l'approche de la fin de l'année scolaire, nous souhaitons dresser avec vous un premier bilan de l'affectation à temps plein des stagiaires du second degré général et technologique, ainsi que celle des étudiants M2 utilisés comme moyens de remplacement pendant la période des 3 semaines de formation massée.

Nous rappelons d'abord notre totale opposition à ce dispositif, dont la lourdeur a mis en difficulté toute l'année scolaire nos jeunes collègues.

Dans l'attente d'un retour à un stage à horaire allégé, nous considérons que de nombreux aménagements devraient être mis en place dès la rentrée prochaine :

- la formation massée a été placée au début du 3ème trimestre, elle doit être très largement avancée afin que les stagiaires puissent en tirer un réel bénéfice et commencer leur mise en pratique professionnelle avec des bases solides.
- Cette période de 3 semaines a entraîné pour des stagiaires une reprise en main difficile, les élèves profitant de la succession d'intervenants pour remettre en cause l'autorité et l'enseignement de leurs professeurs.
- Dans ce contexte, nous ne comprenons pas que des inspections de titularisation puissent avoir eu lieu juste au retour de la formation, des stagiaires concernés n'ont parfois pas pu revoir leurs élèves avant la séance avec l'IPR ou seulement une heure ! Dans quelques disciplines (y compris avec des effectifs importants de stagiaires comme les lettres), les IPR ont pourtant annoncé qu'ils attendraient le retour des vacances pour venir visiter plus sereinement les stagiaires. Nous demandons un cadrage académique afin de ne pas maintenir de telles disparités entre personnels.
- A noter aussi que la formation a pu se produire pendant les conseils de classe de fin de 2nd trimestre dans une majorité d'établissements, empêchant les stagiaires d'y participer, alors que ces conseils donnent un premier avis sur l'orientation.
- Nous demandons également qu'un lieu de stage soit fixé pour la durée de la formation, facilement accessible par les transports en commun : quel sens y a-t-il en effet de changer l'établissement d'accueil tous les jours (en technologie et sciences physiques notamment), emmenant tour à tour les stagiaires à Théroutan ou Beuvry ? Les réponses données par les IPR lors de la CAPA des certifiés du 24 mars ne peuvent nous satisfaire, elles ne justifient en tout cas pas le surcroît de fatigue et de coût que les déplacements ont occasionné.
- Nous terminerons par la situation des M2 : affectés 5 semaines dans un établissement, à la fin d'un trimestre et le début d'un autre (période guère propice là encore à la prise en charge de classes) ; ils n'ont pour beaucoup bénéficié que de la formation dispensée par les stagiaires eux-mêmes, avant de se trouver plongés à leur tour à temps plein devant les élèves, en pleine préparation des oraux d'admission et parfois d'un mémoire de master.

Le nombre d'inscrits aux concours de 2011 est en forte baisse, ce qui est très inquiétant pour l'avenir de l'Education nationale, mais finalement guère étonnant au regard de ce qui s'est passé cette année pour les lauréats des concours et de l'absence de revalorisation professionnelle et financière des personnels.

Parce que nous sommes très attachés à la défense d'un service public de qualité, nous vous demandons de renoncer à la logique comptable qui pilote cette réforme, pour les stagiaires comme pour les M2.

Veuillez croire, Mme le Recteur, Mr le Doyen, en notre profond attachement au service public d'Education nationale.

QUESTIONNAIRE



- Nom et Prénom (facultatif) :
 - Certifié(e)
 - Agrégé(e)
 - CPE :
- Discipline :
- Établissement et commune d'affectation :

- **Pour moi, globalement l'année scolaire s'est passée :**

.....

.....

.....

.....

- **Plus précisément, comment s'est passée l'année ? :**

- avec le tuteur ?

.....

.....

.....

- avec les élèves ?

.....

.....

.....

- avec le chef d'établissement ?

.....

.....

.....

- quantité de travail (estimation horaire hebdomadaire) ?

.....

.....

.....

- **Mon appréciation concernant le stage en responsabilité :**

.....

.....

.....

▪ **Mon appréciation concernant la formation filée :**

.....
.....
.....

▪ **Mon appréciation concernant la formation massée (place dans l'année, remplacement, contenus, distance ...):**

.....
.....
.....

▪ **As-tu eu le sentiment d'avoir été informé par le rectorat ? :**

– sur le déroulement de l'année ?

.....
.....

– sur la validation ?

.....
.....

– Sur « l'après-stage » ?

.....
.....

▪ **Mes propositions pour améliorer la formation des enseignants et CPE :**

.....
.....
.....
.....
.....

▪ **Mes conseils pour les futurs stagiaires :**

.....
.....
.....
.....
.....

▪ Je suis syndiqué(e) au SNES : OUI NON

Si non, je ne suis pas syndiqué(e) / je suis syndiqué(e) ailleurs (précisez :)

▪ L'année prochaine, je renouvelle mon adhésion : OUI NON

Je ne renouvelle pas mon adhésion (pourquoi ?)